

Le Pré-Saint-Gervais Le WWF inscrit ses principes dans la brique

L'organisation de défense de l'environnement s'est installée dans un ancien atelier dont l'agence NeM a fait un bâtiment manifeste.

Voilà près de soixante ans que le WWF milite pour la sauvegarde de la planète et des espèces. Ce fonds mondial pour la nature - *World Wildlife Fund*, en VO - promeut, pour cela, dix règles de vie durable qui vont du zéro carbone et zéro déchet à une consommation plus locale et raisonnée en termes d'alimentation, d'eau et autres matières.

Quoi de mieux alors, pour convaincre des vertus de ces principes, que de les appliquer à soi-même ? La branche française de la fondation, créée en 1973, a récemment tiré parti de son emménagement dans un ancien atelier de réparation de deux-roues au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) pour faire de son nouveau siège un dé-

monstrateur de bonnes pratiques en matière d'immobilier. « Faire changer les comportements est au cœur de notre action. Notre chantier d'installation représentait dès lors une occasion formidable. Notre bâtiment nous permet d'affirmer aux plus sceptiques : " C'est possible puisque nous l'avons fait ! " », estime Céline Foireau, la secrétaire générale du WWF France.

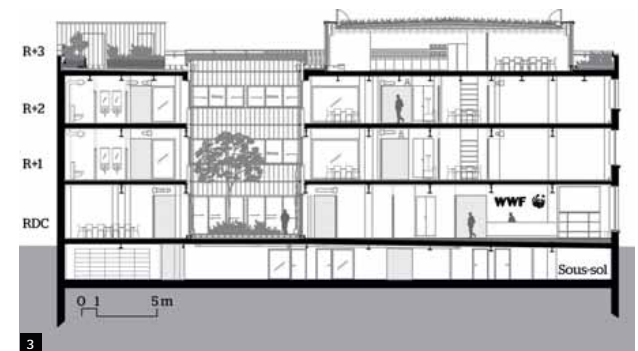
Préservation de l'existant. Rendre possible la transformation d'une architecture typiquement industrielle en briques en bureaux sobres à tout point de vue, l'agence d'architecture NeM s'y est employé. Et pour cela, a beaucoup réemployé. « Opter pour une réhabilitation plutôt que faire construire revenait

déjà à économiser beaucoup d'énergie, fait remarquer Lucie Niney, cofondatrice de NeM. Ensuite, nous avons conservé tout ce que nous pouvions. » Les architectes, accompagnés par l'agence d'ingénierie environnementale Franck Boulté, ont ainsi préservé et mis en valeur des pièces de la structure, comme les piliers de briques, mais aussi des éléments plus anecdotiques. Le sol de l'ascenseur est ainsi recouvert avec l'ancien carrelage des toilettes. Quant aux matériaux rapportés, ils proviennent autant que possible des filières de recyclage, comme le Métisse, un isolant fabriqué à partir de vêtements en coton récupéré par l'association Le Relais. La qualité de vie et le bien-être étant le

principe n°10 prôné par le WWF, il a aussi fallu beaucoup œuvrer pour rendre les lieux agréables. « Le bâtiment avait pour gros défaut de n'être éclairé que par sa façade principale, sur rue, et d'être, en plus, très profond. Nous avons dû trouver les moyens de faire entrer la lumière naturelle », note Lucie Niney. Des jours de souffrance ont ainsi été recréés, tandis qu'un patio central, qui avait préexisté, a été repéré. En toiture, une surélévation bardée de bois brûlé accueille principalement la vaste cafétéria qui ouvre sur une terrasse tout aussi généreuse... et sur son potager.

● Marie-Douce Albert

➔ **Fiche technique** p. 46



1 - Le panda du WWF s'affiche en façade d'un ancien local industriel du Pré-Saint-Gervais. 2 - La toiture a été mise à profit pour accueillir une surélévation, mais aussi pour aménager une terrasse accueillante. 3 - Le patio de 42 m² diffuse de la lumière au cœur de ce bâtiment tout en longueur. 4 - Brique apparente d'origine ou moquette en fil de pêche recyclé, l'opération joue au maximum la carte du réemploi. 5 - L'aménagement recourt à la transparence afin que les salles de réunion bénéficient aussi d'un apport en éclairage naturel.

100% des bureaux en lumière naturelle.

190 m³ d'eau économisée par an.

940 m² d'isolant en coton recyclé.

100% de produits d'un déjeuner issus du potager de la toiture.

